DEPARTEMENT DE LA MARNE

MAIRIE DE
MATOUGUES
51 510 MATOUGUES
☎ **03 26 70 99 26**
mairie.matougues@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'OCTOBRE
Du 20 AU 24 OCTOBRE 2025

La commune de Matougues organise un centre de loisirs pour les vacances d'octobre, sur le thème « ESPAGNE ».
Encadrée par Nathalie, notre directrice, une équipe d'animateurs accueillera les enfants à partir de 3 ans (scolarisés en 2024-2025).
Pour tout renseignement, merci de contacter exclusivement :

- Nathalie, directrice du centre, au 07 87 06 65 91
- Le secrétariat de mairie au 03 26 70 99 26
- Par e-mail : mairie.matougues@wanadoo.fr

Important : L'école ne dispose pas des informations nécessaires pour répondre à vos questions.

Inscriptions au Centre

Les inscriptions au centre se dérouleront en mairie le :
Mercredi 17 septembre 2025, de 17h à 18h30
Le dossier d'inscription est également disponible en téléchargement sur le site **matougues.fr**. Une fois complété, il pourra être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie au **plus tard le mardi 16 septembre mars 2025, avant 12h.**
Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus acceptées.

Horaires et tarifs par enfants de Matougues, Aulnay sur Marne, Villers le Châteaux, Champigneul-Champagne et Jalons

	CAF 1	CAF2	CAF3	MSA et autres
Pour une semaine				
9h-12h et 14h-17h	44 €	55 €	72 €	80 €
Par jour				
Garderie du matin de 7h30 à 9h00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas à la cantine et sortie	5 €	5 €	5 €	5 €
Garderie du soir de 17h à 18h30	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

Horaires et tarifs par enfants des communes extérieurs

	CAF 1	CAF2	CAF3	MSA et autres
Pour une semaine				
9h-12h et 14h-17h	121 €	132 €	149 €	157 €
Par jour				
Garderie du matin de 7h30 à 9h00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas à la cantine et sortie	5 €	5 €	5 €	5 €
Garderie du soir de 17h-18h30	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

CAF 1 : coefficient familial inférieur à 680 €
CAF 2 : coefficient familial supérieur ou égal à 680 € et inférieur à 900 €
CAF 3 : coefficient familial supérieur ou égal à 900 €

Dossier à fournir Une fois par an pour une année scolaire

- **CAF : le n° allocataire et l'attestation du Quotient Familial**
- **MSA : le n° allocataire et la notification de réduction**
- **La fiche sanitaire et la copie du carnet de santé**
- **N° de police d'assurance – Responsabilité civile et extra-scolaire de l'année**

Dossier à fournir

- **Le bulletin d'inscription, dûment complété (la section Ressortissant – MSA, CAF, Autres – doit impérativement être remplie).**
- **Un chèque de caution correspondant au montant total, libellé à l'ordre du Trésor Public.**